



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Collège Henri-Baumont

Question écrite n° 45947

Texte de la question

M. Jean Glavany attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'urgence de la situation de violence à laquelle se trouvent confrontés les élèves, les personnels et les parents d'élèves du collège Henri-Baumont (Oise). L'équipe éducative y a stoppé les cours depuis le 15 novembre dernier, estimant que la sécurité des élèves et des personnels ne pouvait être, en l'état, assurée au sein du collège. Cet établissement, situé dans un quartier récemment classé « zone urbaine sensible », se trouve confronté depuis plusieurs années à une montée progressive et très inquiétante de phénomènes quasi quotidiens de violence. Déjà, au cours de l'année scolaire 1995-1996, le collège avait fermé ses portes trois jours à la suite d'incidents. Les moyens supplémentaires alors accordés à cet établissement ne lui permettent cependant pas de faire face à la montée croissante de la violence et conduisent ses personnels et les parents d'élèves à réclamer en urgence son classement en « établissement sensible ». Devant l'absence de réponse positive des services du ministre, près de 400 personnes ont manifesté le 23 novembre dernier à Beauvais pour réclamer ce classement. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures d'urgence qu'il compte prendre afin de permettre la reprise, dans les meilleurs délais, des cours dans cet établissement, et ce dans des conditions normales de sécurité.

Données clés

Auteur : [M. Glavany Jean](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45947

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 décembre 1996, page 6404